

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



ZIMBABWE

ZIMFUND – PROJET DE REHABILITATION D’URGENCE DE L’INFRASTRUCTURE ELECTRIQUE - TRAVAUX DE CONSOLIDATION

DEPARTEMENTS RDGS/PESD COZW/PGCL

Juin 2019

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	v
1. INTRODUCTION	1
2 FAISABILITÉ DU PROJET	2
2.1 Performance économique et financière	2
2.2 Impact environnemental et social	2
2.3 Environnement	2
2.4 Leçons apprises	5
3 DESCRIPTION ET PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET	5
3.1 Contexte et origine du projet	5
3.2 Objectif du projet	5
3.3 Composantes du projet	6
3.4 Coût et dispositions relatives au financement du projet	7
4 ÉTAT D'EXÉCUTION DU PROJET	7
4.1 Entrée en vigueur et conditions attachées au premier décaissement	7
4.2 Progrès techniques	7
4.3 Passation des marchés	8
4.4 Modalités d'exécution	8
4.5 Suivi et évaluation	8
4.6 Plan de gestion environnementale et sociale	9
5 JUSTIFICATION DE L'UTILISATION DES ÉCONOMIES RÉALISÉES GRÂCE AU DON POUR FINANCER LES TRAVAUX DE CONSOLIDATIO	9
6 INSTRUMENTS ET AUTORITÉ JURIDIQUES	10
6.1 Instrument juridique	10
6.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque	10
7 RECOMMANDATION	10
ANNEXES	
ANNEXE 1. PHASE II ÉTAPE I DE L'EPGRP – SITUATION FINANCIÈRE	
ANNEXE 2. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX DE	
CONSOLIDATION	
ANNEXE 3. CALENDRIER D'EXÉCUTION DU PROJET	
ANNEXE 4. ÉTAT DU PORTEFEUILLE DU PAYS	
ANNEXE 5. MATRICE DES RISQUES DU ZIMFUND, PHASE II	
ANNEXE 6. CARTE DU ZIMBABWE ET EMPLACEMENT DES ZONES DU PROJET	

Informations relatives au don

Informations sur le client

BÉNÉFICIAIRE : République du Zimbabwe

Plan de financement

Source	Montant (en millions d'USD)	Instrument
ZimFund	1,76	Don
COÛT TOTAL	1,76	Don

Principales informations sur le financement de la BAD

Don supplémentaire	1,76 million d'USD
TRE (scénario de référence)	38 %

Durée et principales étapes (attendues)

Approbation par le Conseil d'administration de la phase 1 de l'EPIRP II	18 décembre 2013
Entrée en vigueur du financement de la phase 1 de l'EPIRP II	22 janvier 2014
Dernière date de décaissement pour la phase 1 de l'EPIRP II	28 février 2019
Approbation du financement supplémentaire par le POC du ZimFund	7 février 2018
Approbation du financement supplémentaire par la Direction de la Banque	30 avril 2019
Entrée en vigueur du financement supplémentaire	30 avril 2019
Dernier décaissement	30 avril 2020

Équivalences monétaires
Février 2019

1 UC = 1,40 dollar des États-Unis (\$ EU)

EXERCICE BUDGÉTAIRE :

1^{er} janvier-31 décembre

Sigles et abréviations

BAD	Banque africaine de développement	PMT	Plan à moyen terme
FAD	Fonds africain de développement	MVA	Mégavolt ampère (1 000 kVA)
CAP	Cadre d'appel consolidé	AON	Appel d'offres national
TRE	Taux de rentabilité économique	ONG	Organisation non gouvernementale
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale	O & M	Exploitation et entretien
EPIRP	Projet de réhabilitation d'urgence de l'infrastructure électrique	OA	Organe des acquisitions
EIES	Étude d'impact environnemental et social	PMT	Équipe de gestion du projet
GdZ	Gouvernement du Zimbabwe	POC	Comité de supervision du programme
GPA	Accord politique global	STERP	Programme de réhabilitation d'urgence à court terme
HPS	Centrale électrique de Hwange	T & D	Transport et distribution
IE	Entité d'exécution	Tx	Transformateur
GI	Gouvernement inclusif	WACC	Coût moyen pondéré du capital
kV	Kilovolt (1 000 volts)	USD	Dollar des États-Unis
MDTF	Fonds fiduciaire multidonateurs	VAR	Voltampère réactif
MMU	Cellule de gestion du ZimFund	ZEMA	Autorité de gestion environnementale du Zimbabwe
MOENRM	Ministère de l'Environnement et de la Gestion des Ressources naturelles	ZESA	Autorité d'alimentation en électricité du Zimbabwe
MdEDE	Ministère de l'Énergie et du Développement énergétique	ZETDC	Société de transport et de distribution d'électricité du Zimbabwe
MdF	Ministère des Finances	ZimFund	Fonds fiduciaire multidonateurs pour le Zimbabwe
MOHCW	Ministère de la Santé et de la Protection de l'enfance	ZPC	Compagnie d'électricité du Zimbabwe

MATRICE DES RÉSULTATS

(Comme convenu avec le Comité de supervision du projet, représenté par le Gouvernement et tous les donateurs contributeurs)

Pays et intitulé du projet – Zimbabwe, Projet de réhabilitation d’urgence de l’infrastructure électrique : travaux de consolidation						
But du projet : améliorer l’alimentation en électricité et sa fiabilité pour les installations essentielles de l’infrastructure sociale et pour les populations du Zimbabwe						
CHAÎNE DE RÉSULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/MESURES D’ATTÉNUATION
		Indicateur (y compris les ISB)	Référence (2017)	Cible (2020)		
IMPACT	Amélioration de l’alimentation en électricité et de la santé de la population dans les zones ciblées.	Morbidité imputable à la diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans.	7.2/1000 (2010)	<7/1000 (2020)	Statistiques nationales, EDS (enquêtes démographiques et sanitaires), évaluations du projet.	<p>Risque : Les avantages n’atteignent pas les bénéficiaires cibles.</p> <p>Atténuation : Engager le dialogue avec les bénéficiaires ciblés dès le stade de lancement du projet pour s’assurer que la conception et l’exécution du projet cadrent avec les objectifs et les résultats du projet. Entreprendre une vérification rétrospective de l’exécution du projet.</p>
	RÉSULTATS	Qualité améliorée et alimentation électrique fiable pour les clients existants.	Nombre de clients existants bénéficiant d’une qualité d’approvisionnement améliorée et d’une alimentation fiable et stable.	0	20,000	Rapports trimestriels et annuels de ZESA Holdings, rapports des missions de supervision.
PRODUITS	Remplacement du transformateur au poste de Turk	Remplacement du transformateur au poste de Turk	0	30 MVA	Rapports d’étape mensuels d’EPIRP/rapports du ZETDC.	<p>Risque : Problèmes de liquidité affectant le bon déroulement des paiements liés aux services fournis par les prestataires de services locaux.</p> <p>Mesures d’atténuation : Décaissements directs.</p> <p>Risque : Sous-traitants locaux frappés d’incapacité en raison de difficultés dans les secteurs financier, économique et de</p>
	Réhabilitation de l’infrastructure 33kV	Lot de nouveaux équipements extérieurs d’appareillage de commutation 33kV installés	0	1		
		MVA Transformer capacity unconstrained	45MVA	90MVA		
	Réhabilitation des infrastructures 11kV	Nombre de panneaux de commutation intérieurs remplacés pour la sous-station Mpopoma	0	17		

Pays et intitulé du projet – Zimbabwe, Projet de réhabilitation d’urgence de l’infrastructure électrique : travaux de consolidation
But du projet : améliorer l’alimentation en électricité et sa fiabilité pour les installations essentielles de l’infrastructure sociale et pour les populations du Zimbabwe

CHAÎNE DE RÉSULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/MESURES D’ATTÉNUATION
		Indicateur (y compris les ISB)	Référence (2017)	Cible (2020)		
		Nombre de panneaux d'appareillage de commutation intérieurs remplacés installés pour le poste Hillside	0	7	Rapports d'étape mensuels d'EPIRP/rapports du ZETDC.	l'approvisionnement en matériaux nécessaires à la construction, tels que le ciment et le carburant. <i>Mesures d'atténuation</i> : Collaborer avec les entités d'exécution pour veiller à ce que l'entrepreneur et les sous-traitants anticipent les changements dans les secteurs financier et économique locaux ainsi que chez les fournisseurs de matériaux et se tiennent prêts à prendre des mesures correctives.

RESSOURCES

ACTIVITÉS PRINCIPALES	Composante I Fourniture d'un transformateur de 1 x 30 MVA, 88/33 kV à la sous-station de Turk. Fourniture d'équipements auxiliaires de 33 kV à la sous-station de Stamford (Harare) afin d'accroître la capacité de 90 MVA. Fourniture d'un appareillage de connexion de 11 kV aux sous-stations de Mpopoma et de Hillside (Bulawayo).	<p align="center">Composantes des travaux de consolidation (en milliers d'USD)</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>I. Réhabilitation de l'infrastructure électrique</td> <td align="right">1 550</td> </tr> <tr> <td>II. Gestion du projet</td> <td align="right">100</td> </tr> <tr> <td>Aléas</td> <td align="right">110</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td align="right">1 760</td> </tr> </tbody> </table>		I. Réhabilitation de l'infrastructure électrique	1 550	II. Gestion du projet	100	Aléas	110	TOTAL	1 760
	I. Réhabilitation de l'infrastructure électrique			1 550							
	II. Gestion du projet			100							
	Aléas			110							
	TOTAL			1 760							
Composante II Fournir les services de gestion, de conception technique et de supervision de projet. Fournir des services d'acquisition. Audit du projet.											

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le Fonds fiduciaire multidonateurs pour le Zimbabwe (ZimFund) a été créé en 2010 à titre de réponse d'urgence à une grave crise humanitaire qui s'est manifestée sous la forme d'une épidémie de choléra implacable qui a éclaté dans le pays en 2008-2009. L'épidémie a fait plus de 4 000 morts et touché plus de 100 000 personnes. Les pays donateurs du ZimFund ont réagi à cette crise en mobilisant des fonds pour financer la réhabilitation de l'infrastructure d'alimentation en eau et d'assainissement, complétée par la réhabilitation de l'infrastructure électrique. Il a été demandé à la Banque africaine de développement (la Banque) – qui a accepté – d'administrer les fonds en conformité avec ses propres règles et procédures et en adéquation avec le Manuel des opérations établi et convenu par les donateurs, la Banque et le Gouvernement du Zimbabwe (GdZ). La taille du ZimFund a été déterminée par la volonté des partenaires au développement d'y contribuer au fil du temps. Au 31 octobre 2016, les contributions des donateurs du ZimFund s'élevaient à 145,8 millions de dollars des États-Unis (USD), ce qui représente le règlement intégral des engagements que les donateurs ont pris envers le Fonds.

L'exécution du projet de réhabilitation d'urgence de l'infrastructure électrique (EPIRP) s'est faite en deux phases, dont la première a pris fin en avril 2016. Compte tenu du fait que les contributions des bailleurs de fonds étaient limitées lors de l'approbation de la phase II en décembre 2013, celle-ci a été scindée en deux étapes. L'étape I, dotée d'un budget de 15,42 millions d'USD, a été approuvée en décembre 2013 et s'est achevée en février 2019. L'étape II, dotée d'un budget de 7,32 millions d'USD, a été approuvée en juin 2017, se trouve au stade de l'appel d'offres et devrait être bouclée en avril 2020. L'EPIRP Phase II Étape I a réalisé une économie de 1 million d'USD, ce qui s'explique par le fait que les contrats effectivement signés étaient inférieurs aux montants budgétisés. En outre, le point sur la situation financière du ZimFund au 31 décembre 2017 faisait ressortir un bénéfice net de 1,70 million d'USD, provenant des recettes du compte du ZimFund et les intérêts que ce compte a générés. Ce montant s'ajoute aux ressources du Fonds et doit être utilisé aux mêmes fins que les contributions des bailleurs de fonds. Le 15 février 2018, le Comité de supervision du projet (POC) a approuvé l'allocation de 0,76 million d'USD prélevé sur la somme de 1,70 million d'USD destinés au financement des travaux de consolidation du réseau électrique pour améliorer et appuyer davantage les objectifs, les résultats et les produits du projet. Le budget total des travaux de consolidation s'élève alors à 1,76 million d'USD (les économies plus la nouvelle allocation).

L'exécution des travaux de consolidation sera menée à bien dans le cadre du nouveau mandat du ZimFund qui expire le 20 octobre 2020. La Société de transport et de distribution d'électricité du Zimbabwe (ZETDC) a fait l'objet d'une évaluation, qui indique que la ZETDC est outillée pour installer l'équipement. C'est donc dans cette logique que la ZETDC installera l'équipement et en assurera la mise en service. Les études techniques et le dossier d'appel d'offres ont été préparés, puis approuvés par la Banque, et l'appel d'offres a été lancé le 6 janvier 2019. La transformation et la mise en œuvre du projet seront guidées par le Manuel des opérations du ZimFund et en adéquation avec les règles de la Banque. Les activités seront réalisées de la même manière que pour lors des phases I et II du projet. Le POC continuera pour sa part à donner des orientations stratégiques et de politique générale.

Il est recommandé que le Conseil d'administration approuve ce financement supplémentaire de 1,76 million d'USD provenant des économies réalisées et des intérêts nets disponibles dans le compte du ZimFund, afin de financer l'équipement des travaux de consolidation du réseau électrique.

RAPPORT ET RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LA PROPOSITION D'UTILISATION DES ECONOMIES SUR LES DONS ET DES INTERETS GENEREÉS PAR LES PLACEMENTS DU ZIMFUND POUR FINANCER LES TRAVAUX DE CONSOLIDATION DE L'EPIRP

La Direction soumet à l'approbation du Conseil d'administration la proposition et les recommandations ci-après, qui concernent l'utilisation des économies réalisées lors de l'exécution de la Phase II Étape I du projet relatif au Fonds fiduciaire multidonateurs pour le Zimbabwe, tout comme l'emploi des intérêts générés par les placements des comptes du ZimFund (à hauteur de 1,76 million USD), pour financer les travaux de consolidation du Projet de réhabilitation d'urgence de l'infrastructure électrique (EPIRP).

1. INTRODUCTION

1.1 L'exécution du Projet de réhabilitation d'urgence de l'infrastructure électrique s'est faite en deux phases. Les résultats de la phase I de ce projet, qui s'est achevée en avril 2016, indiquent que les objectifs visés ont été atteints. La phase II est en cours et les activités menées à ce titre devraient s'achever au plus tard en octobre 2019. Compte tenu des contributions limitées des donateurs lors de l'approbation de la phase II de l'EPIRP en décembre 2013, celle-ci fut scindée en deux étapes. L'étape I, dotée d'un budget de 15,42 millions d'USD, a été approuvée en décembre 2013 et s'est achevée en février 2019. L'étape II, qui est dotée d'un budget de 7,32 millions d'USD, a été approuvée en juin 2017. Elle est en cours et devrait prendre fin en avril 2020.

1.2 L'EPIRP Phase II Étape I a réalisé une économie de 1 million d'USD parce que les contrats effectivement signés étaient inférieurs aux montants budgétisés. De plus, la situation financière du ZimFund fait ressortir un bénéfice net de 1,70 million d'USD au 31 décembre 2017, un bénéfice provenant des intérêts générés par les placements du compte du ZimFund. Ledit bénéfice montant s'ajoute aux ressources du Fonds et doit être utilisé aux mêmes fins que les contributions des bailleurs de fonds. Le Comité de supervision du projet a été informé des économies réalisées et des recettes engrangées, ainsi que de l'intention d'utiliser ces économies et une partie des recettes pour financer certains travaux identifiés (en particulier les travaux de consolidation) qui amélioreront et appuieront encore plus les objectifs, les résultats et les produits du projet. Le 15 février 2018, le POC a approuvé l'allocation de 1,76 million d'USD (1 million d'USD provenant des économies réalisées grâce aux subventions et 0,76 million USD représentant une partie des recettes générées) pour financer les travaux de consolidation du réseau électrique. C'est donc dire que l'approbation dans les délais de la présente proposition soumise par la Direction de la Banque contribuera à l'exécution des activités dans le cadre du nouveau mandat du ZimFund, qui viendra à expiration le 20 octobre 2020. La ZETDC a défini la portée des travaux et installera l'équipement acheté, en assurant sa mise en service.

1.3 Le Manuel des opérations élaboré à l'usage du ZimFund servira de boussole pour le traitement et l'exécution du projet. Les modalités d'exécution resteront les mêmes que pour les phases I et II de l'EPIRP et le projet sera supervisé par la Banque, la Cellule de gestion du ZimFund (MMU) et d'autres parties prenantes du gouvernement zimbabwéen. Le POC continuera à fournir les orientations stratégiques et de politique générale nécessaires. Un protocole d'accord élaboré dans un format acceptable pour la Banque sera signé entre la ZETDC et le Gouvernement du Zimbabwe, aux fins duquel la ZETDC s'engage à exécuter le projet dans les délais prescrits par le ZimFund. Il s'agit là d'ailleurs d'une condition préalable au premier décaissement.

2 FAISABILITÉ DU PROJET

2.1 Performance économique et financière

2.1.1 Les avantages financiers et économiques ont été déterminés lors de l'évaluation de la portée de l'EPIRP initial. Comme cette présentation pour approbation ne concerne que l'approbation de nouveaux fonds des donateurs pour l'achèvement de la portée initiale, les précédents indicateurs déterminés sont jugés encore valides. L'intervention du projet permettra une meilleure alimentation en électricité après le remplacement des transformateurs, de l'appareillage de connexion et des équipements auxiliaires des sous-stations identifiées. L'amélioration de la distribution d'électricité aura un impact économique indirect, ce qui redynamisera les activités économiques du pays, dopera la production industrielle et contribuera à un meilleur fonctionnement des institutions sociales, à travers l'effet positif sur la fourniture des services d'alimentation en eau et d'assainissement. Les pénuries d'électricité et les pannes du réseau ont affecté surtout l'industrie manufacturière, l'agriculture, le secteur minier et les services sociaux.

2.1.2 Les avantages financiers et économiques des travaux entrepris dans les sous-stations sont évalués en termes de recettes supplémentaires provenant des ventes d'électricité et des économies réalisées par les consommateurs, du fait qu'ils n'auront plus recours à des sources d'énergie alternatives onéreuses comme des groupes électrogènes alimentés au diesel. Le coût de l'alimentation alternative en électricité, consistant en l'autoproduction d'électricité à partir de groupes électrogènes par les ménages, les commerces et l'industrie, a été évalué à 45 centimes d'USD/kWh, contre un tarif moyen actuel de 9,86 centimes d'USD/kWh, ce qui montre clairement l'importance du bénéfice réalisable en consommant l'électricité du réseau. D'après l'analyse réalisée en 2013, lors de la préparation du projet EPIRP initial, le projet est viable sur les plans financier et économique, avec un taux de rentabilité économique (scénario de base) de 38 % et une valeur actualisée nette de 271,60 millions d'USD, comme le résume le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Indicateurs financiers et économiques de la phase II de l'EPIRP

TRF ; VANF (CMPC de 10 %)	13,9 %, VANF : 17,30 millions d'USD
TRE ; VANE (COC de 12 %)	38,0 %, VANE : 271,60 millions d'USD

2.2 Impact environnemental et social

2.2.1 Le projet a été examiné du point de vue de son impact sur l'environnement et classé dans la catégorie 3. Étant donné que cette demande porte sur une prorogation de don destinée à l'amélioration d'un réseau basse tension et aux services de gestion du projet, on peut conclure que le projet n'est pas vulnérable aux risques climatiques.

2.3 Environnement

2.3.1 Le Département du contrôle de la qualité et des résultats (ORQR) a classé le projet en catégorie 2, le 23 mai 2013. En conformité avec les procédures d'évaluation environnementale et sociale (EES), deux plans de gestion environnementale et sociale (PGES) ont été établis, par la suite, par les deux organismes promoteurs du projet et leur synthèse a été postée sur le site Web de la Banque le 27 août 2013. La classification en catégorie 2 relève essentiellement des activités du projet portant sur la réhabilitation à moyen terme d'infrastructures existantes et sur la réduction de la pollution environnementale. Le projet devrait générer plus d'avantages environnementaux et sociaux, et avoir moins d'impacts négatifs. Les impacts négatifs, tels que la poussière et le bruit, devraient cependant être temporaires et localisés, et se limiteront pour l'essentiel à la phase de construction. Deux autres impacts potentiels sont envisagés : le traitement de l'huile des anciens

transformateurs mise à décanter, qui pourrait contenir du polychlorobiphényle (PCB), et la contamination des autres huiles par le PCB, dont le déversement a déjà été observé, et donc l'éventuelle contamination des sols et des eaux souterraines. Cependant, les transformateurs ont été retirés du site et les huiles déjà recyclées et réutilisées.

2.3.2 Le PGES établi et publié en 2013 comprenait des composantes dans l'EPIRP II, Étapes I et II. Les composantes de l'Étape I de la phase II de l'EPIRP sont en cours d'exécution. Avant la réalisation de ces composantes, les PGES détaillés ont été préparés pour chacun des contrats de travaux par les entrepreneurs retenus, et examinés par l'entité d'exécution et la ZETDC, en conformité avec la législation locale et les pratiques optimales. Aucune réinstallation due à ce projet n'était prévue. Les travaux porteront essentiellement sur les réparations urgentes de l'infrastructure existante et sur le renforcement des capacités d'exploitation et de maintenance qui ne déboucheront pas sur le déplacement des communautés bénéficiaires.

2.3.3 Les services de la Banque et de la ZETDC qui ont visité les sites en octobre 2016 ont affirmé qu'il n'y avait eu aucun changement environnemental nécessitant une intervention. Les sites sont opérationnels et ils nécessiteront des interruptions d'électricité localisées pour permettre le retrait des équipements, sauf pour la sous-station de Turk où le transformateur a été déplacé vers la centrale électrique de Hwange. L'exécution des travaux de consolidation sera suivie de la même manière que les travaux des étapes I et II.

2.3.4 La ZETDC dispose d'une cellule de gestion environnementale et surveille les travaux conformément à la législation locale et les PGES approuvés. Au nombre des aspects environnementaux surveillés figurent notamment le respect des normes en matière d'équipement de protection individuelle (EPI), l'élimination de la pollution par la poussière et le bruit. La cellule veille également au traitement approprié de l'huile des transformateurs et autres matières susceptibles d'être dangereux pour la santé, ainsi qu'au respect de la tenue des réunions quotidiennes sur la sécurité qui constituent un préalable au démarrage des travaux. La cellule veillera à ce que la ZETDC et les entrepreneurs se conforment à l'exigence d'entreprendre régulièrement des campagnes de sensibilisation des travailleurs aux problèmes de santé et au VIH.

2.3.5 Le projet comporte essentiellement des activités de réhabilitation d'installations existantes, avec un impact social et environnemental limité.

2.4 **Changement climatique**

2.4.1 S'il est vrai que les principales émissions de carbone du pays résultent de la production d'électricité, en général, le Zimbabwe contribue très faiblement aux émissions mondiales de carbone. Parmi les impacts prévus concernant le changement climatique au Zimbabwe figurent les fortes précipitations ou l'absence de pluies. Cependant, le projet actuel ne contribuera pas notablement aux émissions de carbone en raison de sa nature, en tant que projet de réhabilitation de réseau et non projet de production d'énergie entièrement nouveau.

2.5 **Genre**

2.5.1 Le secteur de l'énergie au Zimbabwe, comme dans nombre de pays en développement, se caractérise par des dimensions liées au genre et à la classe sociale. Alors que les ménages à haut revenu utilisent des sources d'énergie offrant plus de confort et d'efficacité comme l'électricité et le gaz, les pauvres, quant à eux, sont fortement tributaires du bois en tant que combustible. Par ailleurs, selon les estimations, les communautés rurales couvrent 94 % de leurs besoins en énergie avec des combustibles traditionnels, notamment le bois de chauffe, en tant que principale combustible de cuisine, contre 20 % pour les ménages urbains. Cette situation a engendré une

dégradation de l'environnement, car les familles empiètent sur les forêts pour s'approvisionner en bois.

2.5.2 Au sein des ménages ruraux, ce sont généralement les femmes et les jeunes filles qui vont chercher du bois de chauffe, ce qui les prive de temps pour entreprendre des activités productives et pour s'instruire, et les expose également au risque d'agressions sexuelles lorsqu'elles ramassent du bois dans des zones isolées. Ce risque est de plus en plus accentué, à mesure que la déforestation les pousse à parcourir des distances toujours plus grandes pour trouver du bois de chauffe. Dans les ménages urbains pauvres, qui utilisent des combustibles issus du pétrole, le manque d'options énergétiques a des incidences sur la santé. Ainsi, les femmes, les jeunes filles et les enfants sont souvent les plus affectés par les fumées de bois et les émanations de combustibles, conséquence d'une exposition prolongée lors de la cuisson des aliments.

2.5.3 Une analyse de la dimension genre, effectuée au cours de la phase d'évaluation du projet, a montré qu'il n'existe, du point de vue du genre, aucun risque susceptible d'entraver l'atteinte des objectifs du projet. La portée du projet comporte des éléments de genre très marginaux et le projet est classé dans la catégorie 4, en vertu des critères du système de gestion des questions de parité (GMS) de la Banque.

2.6 Questions sociales

2.6.1 Depuis une dizaine d'années, la situation du secteur de l'énergie ne cesse de se dégrader au Zimbabwe. Les pannes de courant à répétition ont un impact négatif sur les ménages, l'industrie, les institutions permettant le développement du capital humain et la fourniture des services de base. La production actuelle d'électricité ne suffit toujours pas et ne parvient pas à couvrir les besoins des ménages, de l'industrie et des institutions clés pour le capital humain. En 2012, seulement 37 % des ménages zimbabwéens avaient accès à l'électricité par le biais du réseau national.

2.6.2 Les pannes de courant persistantes et non programmées, au même titre que les délestages électriques, ont un impact négatif et parfois grave sur les hôpitaux et les établissements d'enseignement supérieur. Pour l'essentiel, les hôpitaux publics ne disposent pas de groupes électrogènes de secours, capables de fournir l'énergie nécessaire à toutes leurs activités sur de longues périodes. Les grandes structures qui accueillent en majorité des patients pauvres sont les plus durement touchées, car elles ne peuvent réaliser des bénéfices suffisants pour financer des sources d'énergie alternatives. Parmi elles, on trouve les hôpitaux généraux situés dans des petits centres urbains, qui ne sont pas alimentés par une ligne électrique dédiée et sont, par conséquent, victimes de coupures de courant et de délestages électriques aussi souvent que le sont les communautés environnantes. La fourniture intermittente de l'électricité dans les stations d'épuration est souvent une cause directe de perturbations de l'alimentation en eau potable pour les ménages comme pour des établissements clés tels que les hôpitaux. Pour une structure médicale, l'absence d'eau, ne serait-ce que pendant une heure, a de graves incidences sur la lutte contre les infections et sur la santé des patients et du personnel.

2.6.3 Tout comme la plupart des hôpitaux publics, les établissements d'enseignement, dont les universités, subissent les désagréments liés à l'instabilité du réseau électrique. Parmi les impacts néfastes subis par l'Université de Lupane du fait des coupures fréquentes de courant, citons le non-respect des calendriers des travaux dirigés et des examens, le report des activités prévues à la fin des coupures et des coûts additionnels occasionnés par la sous-traitance des travaux d'impression en raison de l'incapacité de l'imprimerie de l'université d'atteindre ses objectifs de production. Les coupures de courant subies par l'Université de Lupane ont un impact plus prononcé sur le rendement opérationnel de l'institution, qui se traduit notamment par : i) une baisse des recettes découlant de la chute des inscriptions ; ii) l'incapacité à faire fonctionner efficacement son centre d'apprentissage virtuel, ce qui affecte sa compétitivité et son attractivité pour les étudiants

étrangers ; iii) la hausse des dépenses des étudiants, liée à la reprogrammation des cours ; et iv) les durées d'étude plus longues.

2.7 Leçons apprises

2.7.1 Compte tenu des enseignements tirés des phases précédentes de l'EPIRP, la ZETDC a conduit des études techniques sur la détermination de la portée et des coûts des travaux de consolidation. Les rapports ont été par la suite examinés par l'entité d'exécution et la MMU. Le processus d'approbation complexe à l'étape de conception détaillée sera simplifié afin d'éviter tout retard dans l'approbation des conceptions. Les problèmes économiques que traverse le pays et qui ont affecté la trésorerie des fournisseurs seront atténués par le paiement direct des donneurs d'ordre étrangers des fournisseurs locaux. La MMU suivra de près l'exécution des travaux, conformément au calendrier qui sera convenu lorsque l'entrée en vigueur du don sera effective. L'annexe 5 est une matrice qui résume les risques et les mesures d'atténuation qui ont été identifiés par la MMU à partir de l'expérience acquise dans le cadre de l'exécution des phases I et II de l'EPIRP.

3 DESCRIPTION ET PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

3.1 Contexte et origine du projet

3.1.1 Dans le cadre du programme du ZimFund et en tenant compte des fonds disponibles, l'intervention dans le secteur de l'électricité s'est effectuée en deux phases. La phase II a été exécutée lorsque les bailleurs de fonds ont accordé des ressources supplémentaires. La phase I de l'EPIRP a été approuvée en juin 2011 et son exécution s'est achevée en avril 2016. Le projet avait pour but d'améliorer la viabilité et la disponibilité de l'alimentation en électricité dans le pays. Le projet a été mené à l'échelle nationale et portait sur la réhabilitation des installations de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique.

3.1.2 L'évaluation de la phase II a eu lieu en mars 2013. Le coût estimatif total de la phase II était de 32,94 millions d'USD au cours de l'étape d'évaluation. Toutefois, le montant engagé provenant des bailleurs de fonds s'élevait à 15,42 millions d'USD seulement. Par conséquent, l'intervention de la phase II a été répartie en Étape I, pour l'utilisation des ressources disponibles (15,42 millions d'USD) et en Étape II, pour l'utilisation des fonds qu'engageraient plus tard par les donateurs. L'Étape I s'est probablement achevée le 28 février 2019. Les donateurs ont approuvé un montant supplémentaire de 7,32 millions d'USD pour le financement du projet de l'Étape II de la phase II. Le 20 juin 2017, la Banque a approuvé le projet qui est en cours d'exécution.

3.1.3 L'Étape I de la phase II de l'EPIRP a permis de réaliser des économies se chiffrant à un million d'USD, car les coûts des contrats effectivement signés étaient inférieurs à ceux budgétisés (cf. annexe 1). En outre, au 31 décembre 2017, le ZimFund a perçu des intérêts créditeurs de 1,70 million d'USD. Le POC a approuvé l'allocation de 0,76 million d'USD sur 1,7 million d'USD, portant le budget total, y compris les économies réalisées, à 1,76 million d'USD pour financer les travaux de réhabilitation des installations électriques. Le solde (0,94 million d'USD) a été affecté au financement des travaux de consolidation du Projet de réhabilitation d'urgence du réseau d'alimentation en eau et d'assainissement.

3.2 Objectif du projet

3.2.1 Le principal objectif est d'améliorer la disponibilité et la fiabilité de l'alimentation en eau à Stamford (Harare), Mpopoma et Hillside (Bulawayo), et Matabeleland Nord, qui avaient été couverts partiellement par le projet de la phase I.

3.3 Composantes du projet

3.3.1 Comme indiqué au tableau 2 ci-dessous, les travaux de consolidation comptent deux composantes, à savoir : i) la fourniture et installation des équipements et équipements auxiliaires des sous-stations ; et ii) la gestion du projet.

Tableau 2. Composantes des travaux de consolidation

Composante 1		Fourniture des équipements et équipements auxiliaires des sous-stations
1 a)	Fourniture du transformateur 20/30 MVA de la sous-station 88/33 kV de Turk.	Remplacement d'équipements à la sous-station 88/33 kV de Turk. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception, fabrication, transport, livraison et déchargement sur le site du transformateur 20/30 MVA, 88/33 kV. ▪ Transformateur de courant neutre de 36 kV. ▪ Transformateur de courant neutre de 88 kV. ▪ Équipements auxiliaires. ▪ Relais différentiels de transformateur. ▪ Unités de commande de baies. ▪ Relais de régulateur de tension automatique. ▪ Relais de surintensité et de défaut à la terre. ▪ Panneau de protection et de commande (4 x).
1 b)	Fourniture des équipements 33 kV de la sous-station de Stamford et l'appareillage de connexion de 11 kV pour les sous-stations de Mpopoma et Hillside.	Remplacement de jeux de barres omnibus de la sous-station de Stamford et de l'appareillage de connexion de 11 kV à la sous-station de Mpopoma et Hillside. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception, fabrication, transport, livraison et déchargement sur le site : ▪ Sous-station de Stamford : <ul style="list-style-type: none"> • Jeux de barres omnibus en tubulaires d'aluminium de 450 m (80 mm de diamètre). • Raccord ou bride de couplage de jeux de barres omnibus en aluminium (42 x). • Raccord en T ou bride en aluminium (80 x). • Bride à cosse (108 x). • Disjoncteur extérieur SF6 de 2 x 33 kV. • Isolateur rotatif central à double rupture de 18 x 33 kV. • Isolateur de support de 36 x 33 kV. • Parafoudre de 6 x 33 kV. • Transformateur de courant de 8 x 33 kV. • Bride pour isolateur de support de 36 x 33 kV. • 250 mètres de barre plate en cuivre de 25 mm x 3 mm à utiliser pour mise à la terre. • Structure de 600 m³ en cailloux de taille ¾, conducteurs, etc.). ▪ Sous-station de Mpopoma : <ul style="list-style-type: none"> • 17 panneaux de distribution. • Matériel auxiliaire (jeux de terminaisons et de jonctions pour câbles, etc.) ▪ Sous-station de Hillside : <ul style="list-style-type: none"> • 7 panneaux de distribution 11 kV • Panneau de distribution BT • Câble en cuivre XLPE (500 x) à 3 cœurs, 185 mm², 11 kV • Matériel auxiliaire (jeux de terminaisons et de jonctions pour câbles, etc.)
Composante 2		Gestion du projet
2 (a)	Services de consultants (organisme d'exécution)	▪ Fourniture de services de gestion du projet et de conception technique
2 (b)	Services de consultants (organe des acquisitions)	▪ Fourniture de services d'approvisionnement

3.4 Coût et dispositions relatives au financement du projet

3.4.1 Le budget total du projet est estimé à 1,76 million d'USD et est résumé dans les tableaux 2 et 3 par composante et par catégorie de dépenses respectivement. Les estimations des coûts sont fondées sur les première et deuxième phases de l'EPIRP et sur d'autres travaux financés par d'autres programmes dans le pays. Les estimations incluaient des provisions pour imprévus suffisantes pour faire face à des circonstances imprévues.

Tableau 2. Coûts estimatifs du projet

Composantes	Total (milliers d'USD)
A. Réhabilitation de l'infrastructure électrique	
i) Lot 1. Fourniture d'un transformateur 30 MVA pour la sous-station 88/33 kV de Turk	800
ii) Lot 2. Fourniture d'équipements 33 kV pour la sous-station de Stamford et d'un appareillage de connexion de 11 kV pour les sous-stations de Mpopoma et Hillside.	750
B. Gestion de projet	
i) Services (organisme d'exécution)	55
ii) Services (agence des acquisitions)	45
Total partiel	1 650
Provision pour imprévus	110
Coût total du projet	1 760

Tableau 3. Catégories de dépenses

Catégories de dépenses	Total (milliers d'USD)
Services	110
Biens	1 550
Total partiel	1 650
Provision pour imprévus	110
Total	1 760

Remarque. Les travaux de consolidation revêtent le caractère de réhabilitation. Les équipements nouveaux et existants nécessitent une intégration sous forme de réseau. Le montant de la provision pour imprévus doit donc couvrir les coûts imprévus au cours du processus de conception détaillée.

4 ÉTAT D'EXÉCUTION DU PROJET

4.1 Entrée en vigueur et conditions attachées au premier décaissement

4.1.1 Le projet a pris effet lorsque le protocole d'accord a été signé le 22 janvier 2014 et est devenu éligible au décaissement le 10 juillet 2014, après que furent remplies les conditions préalables au premier décaissement. L'accord prévoyait que l'obligation de la Banque d'effectuer le premier décaissement du don soit assujettie au recrutement de l'agent de passation des marchés et de l'entité d'exécution. Le Gouvernement de la République du Zimbabwe, agissant à travers le ministère des Finances et du Développement économique, a passé un accord avec Crown Agents Limited le 19 mars 2014, qui porte extension de la fourniture des services d'acquisition aux opérations du ZimFund jusqu'au 30 septembre 2017. Le premier décaissement pour les services de l'agent de passation des marchés et l'entité d'exécution sera subordonné à la conclusion de contrats supplémentaires, spécifiques au projet de travaux de consolidation. Le contrat de l'agent de passation des marchés portera sur les services de gestion des achats pour la durée du projet et les services de mise en œuvre se poursuivront jusqu'à la finalisation et à la livraison du contrat d'approvisionnement en matériel.

4.2 Progrès techniques

4.2.1 Les travaux hautement prioritaires qui ont été omis au cours des phases I et II de l'EPIRP en raison de contraintes budgétaires ont servi de base pour définir la portée des travaux de

consolidation. L'annexe 2 donne une description détaillée de la portée des travaux. L'annexe 6 indique l'emplacement des sites des projets. La ZETDC a été évaluée et jugée capable d'installer les équipements achetés dans le cadre des travaux de consolidation. La ZETDC a préparé les spécifications des matériaux et équipements nécessaires pour les travaux de consolidation et a déjà assuré l'installation d'équipements similaires achetés dans le cadre des travaux de consolidation. Un protocole d'accord pour l'exécution des travaux sera également signé entre le gouvernement zimbabwéen et la ZETDC, et engagera celle-ci à entreprendre les travaux dans un délai convenu.

4.3 Passation des marchés

4.3.1 Le contrat de l'agent chargé des acquisitions a été prolongé jusqu'au 30 juin 2019 et couvrira les travaux de consolidation proposés. Les négociations visant l'extension des dispositions du contrat de l'organisme d'exécution pour couvrir la composante fourniture d'équipements du projet relatif aux travaux de consolidation sont avancées. L'organisme d'exécution examinera les spécifications et préparera le dossier d'appel d'offres en collaboration avec l'agent chargé des acquisitions, conformément au Manuel des opérations du ZimFund. Une fois le contrat de fourniture d'équipements finalisé et l'équipement livré à la ZETDC, les services de l'organisme d'exécution ne seront plus requis dans la mesure où l'installation et la mise en service seront assurées par la ZETDC, tandis que la MMU surveillera l'avancement des travaux. Au nombre des services fournis par l'agent chargé des acquisitions figurent : a) l'acquisition des biens ; b) l'établissement et la mise à jour ultérieure du plan d'acquisition ; et c) la préparation des demandes de décaissement.

4.3.2 La passation de marchés se fera conformément aux dispositions du Cadre de passation des marchés de la Banque, du Manuel des opérations du Zimfund et du plan de passation des marchés du projet.

4.4 Modalités d'exécution

4.4.1 Les modalités institutionnelles et d'exécution initiale du projet seront maintenues. Le Comité de supervision du programme assure une supervision stratégique globale pour le compte du ZimFund. La MMU, sous la supervision de la Banque, fournit l'appui à la gestion du portefeuille. L'entité d'exécution et l'agent chargé des acquisitions ont passé des marchés, à travers les services d'acquisitions et de gestion, respectivement, pour le compte du gouvernement zimbabwéen. La ZETDC procédera à l'installation et à la mise en service de l'équipement, et signera un protocole d'accord avec le gouvernement du Zimbabwe. Conformément au Manuel des opérations de ZimFund, la MMU sera chargée de suivre l'exécution et de contrôler la qualité des travaux de consolidation. La MMU fournira également au POC des informations opérationnelles et financières et rendra compte de l'avancement, selon les besoins. Un calendrier actualisé d'exécution du projet est fourni en annexe 4, et indique l'état d'avancement des travaux et les activités prévues. La livraison du matériel et de l'équipement requis pour les travaux de consolidation sera achevée d'ici avril 2020.

4.5 Suivi et évaluation

4.5.1 La matrice des résultats du projet a été actualisée sur la base de l'évaluation technique et des dernières données disponibles. Elle a également été élaborée en conformité avec le nouveau modèle approuvé par la Banque. Le bureau extérieur de la Banque au Zimbabwe (ZWCO) jouera un rôle actif dans la coordination et le dialogue avec le pays, tandis que la MMU assurera la supervision et le suivi pendant l'exécution du projet par l'intermédiaire du spécialiste résident en mesures et vérifications.

4.6 Plan de gestion environnementale et sociale

4.6.1 Un plan de gestion environnementale et sociale propre à chaque site a été élaboré, et sera appliqué et suivi sur la base du PGES global établi pour le projet. Le plan de gestion environnementale et sociale sera systématiquement inclus dans les groupes de travaux qui seront entrepris par la ZETDC, et la MMU sera chargée du suivi du PGES. Les représentants de l'Agence de gestion environnementale assureront également une supervision du plan.

5 JUSTIFICATION DE L'UTILISATION DES ÉCONOMIES RÉALISÉES GRÂCE AU DON POUR FINANCER LES TRAVAUX DE CONSOLIDATION

5.1 L'infrastructure du réseau électrique zimbabwéen a besoin d'une réhabilitation, d'une modernisation et d'un renforcement importants. L'insuffisance ou le manque de services d'approvisionnement en électricité fiables a affecté la population du Zimbabwe, surtout les groupes démunis. Il est nécessaire de faire fond sur les récentes interventions dans le secteur de l'électricité pour améliorer l'infrastructure en piteux état utilisée pour l'approvisionnement en électricité dans le pays. Un retard dans l'amélioration des services d'approvisionnement en électricité entraîne des coûts économiques et sociaux tangibles et non tangibles. Un soutien financier considérable est nécessaire pour remédier à la fragilité de l'infrastructure et pour améliorer la prestation des services et les interventions liées à la sécurité énergétique. Les travaux de consolidation accompagnent le Programme de stabilisation transitoire du Zimbabwe (octobre 2018-décembre 2020), qui sert de modèle pour le développement économique du pays et de base à l'élaboration des politiques, programmes et projets du gouvernement. Le Programme présente les politiques, stratégies et projets qui orientent les interventions de développement social et économique du Zimbabwe jusqu'à décembre 2020, tout en ciblant les gains immédiats et jetant de solides bases pour la croissance au cours de la période 2020-2030.

5.2 Le projet est aussi aligné sur le Pilier II de la Note de synthèse pays du Groupe de la Banque pour le Zimbabwe (2019-2020) : « Accroissement des investissements dans l'infrastructure en vue de relancer la croissance ». Le projet est essentiel à la remise en état du réseau électrique du Zimbabwe et améliorera la disponibilité et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité, ce qui contribuera à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement ainsi qu'aux besoins en matière d'irrigation agricole.

5.3 Le projet s'inscrit aussi dans le droit fil de la Stratégie décennale (2013-2022), des Cinq grandes priorités (« High 5 ») de la Banque et de sa politique portant sur le secteur de l'énergie. Il est aligné sur deux des cinq domaines opérationnels de la Stratégie décennale, à savoir le développement des infrastructures et le développement du secteur privé. Le projet contribuera en outre à la réalisation de trois « High 5 », à savoir « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », « Industrialiser l'Afrique » (autrement dit, mettre l'énergie électrique à la disposition de porteurs de projet pour qu'ils puissent créer des petites et moyennes entreprises) ; et « Améliorer la qualité de vie des populations africaines ».

5.4 Le rendement global du portefeuille actif du Groupe de la Banque au Zimbabwe est jugé satisfaisant, avec un projet problématique. L'âge moyen du portefeuille est de 3,3 ans, et le taux de décaissement cumulé global de 50 %. Les principaux problèmes relatifs au portefeuille de projets comprennent l'incapacité du marché à attirer les soumissionnaires les plus qualifiés, ce qui a entraîné la relance des appels d'offres et retardé le processus de passation des marchés, en particulier pour les projets du ZimFund. Les contraintes de capacité en matière de passation des marchés constituent un autre problème que la Banque doit régler par un soutien au renforcement des capacités des équipes de passation des marchés concernées au niveau des projets et par un soutien renforcé à la mise en œuvre de la feuille de route pour la passation des marchés dans le

pays. Actuellement, aucun don n'a été approuvé dans le secteur sans que les conditions préalables aux premiers décaissements ne soient remplies. L'annexe 4 présente la situation au 4 février 2019.

6 INSTRUMENTS ET AUTORITÉ JURIDIQUES

6.1 Instrument juridique

6.1.1 L'instrument juridique pour le financement du projet sera un protocole d'accord entre la République du Zimbabwe (en tant que bénéficiaire) et la Banque, en sa qualité d'administrateur du ZimFund.

6.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque

6.2.1 Conditions préalables à l'entrée en vigueur du don

Le Protocole d'accord entrera en vigueur à la date de sa signature par le bénéficiaire et la Banque.

6.2.2 Conditions préalables au premier décaissement du don

L'obligation faite à la Banque d'effectuer le premier décaissement du don est subordonnée au respect des conditions suivantes par le bénéficiaire :

- a) La signature et l'exécution d'un accord portant sur des éléments du projet et prolongeant la durée des services de mise en œuvre du projet avec l'entité d'exécution jusqu'à la finalisation du contrat de fourniture de matériaux pour les travaux de consolidation, de manière jugée satisfaisante par la Banque quant à la forme et au fond ;
- b) La signature et l'exécution d'un accord portant sur des éléments du projet et prolongeant la durée des services d'achat du projet avec l'agent d'approvisionnement jusqu'à la date de clôture du projet, de manière jugée satisfaisante par la Banque quant à la forme et au fond ; et
- c) La signature et l'exécution d'un accord avec la Zimbabwe Electricity Transmission and Distribution Company (« ZETDC ») chargeant la ZETDC de procéder à l'installation et à la mise en service des équipements relatifs aux travaux du projet dans un délai convenu, de manière jugée satisfaisante par la Banque quant à la forme et au fond.

6.2.3 Conformité aux politiques de la Banque

Ce projet est conforme aux politiques applicables du Groupe de la Banque.

7 RECOMMANDATION

7.1 La Direction recommande au Conseil d'administration d'approuver un don supplémentaire d'un montant de 1,76 million d'USD sur les ressources du ZimFund pour financer le projet, conformément aux conditions énoncées dans le présent rapport

ANNEXES

ANNEXE 1. PHASE II ÉTAPE I DE L'EPIRP – SITUATION FINANCIÈRE

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT		AFRICAN DEVELOPMENT BANK							
Date : 11.02.2019 / 14:58:55		Page : 1							
LISTE DES CONTRATS PAR PRÊT									
Source de finan	Projet : P-ZW-FA0-002	N° de l'ancien prêt :							
Pays : ZW - Zim	Date d'approbation : 18.12.2013	Montant approuvé 15 420 000 USD							
Numéro de prêt	Date de signature : 22.01.2014	Montant : 15 420 000 USD							
Intitulé du proj	Date d'entrée en vigueur : 09.07.2014	Montant annulé USD 0					Y compris le million d'USD alloué aux travaux de consolidation		
Nom de l'empr	Date de clôture : 28.02.2019.	Montant remis : USD 0							
Organisme d'ex	AUTHORITY	Montant non décaissé : 2 660 471,67 USD							
Code	Bénéficiaire	Catégori	Montant	Amendemen	Total, marchés	Montant décaissé	Montant non décaissé	OBSERVATIONS	
Contrat	Référence de contrat				Valeur				
9900029056	Parsons Brinckerhoff Africa Pty Ltd	SERVICES	\$1 166 307,00	\$714 307,51	\$1 880 614,51	\$1 563 037,62	\$317 576,89		
5000041650	ZW EPIRP II 001								
9900036479	BAKER TILLY GWATIDZO CHARTERED ACC	SERVICES	\$82 750,00	\$44 175,00	\$126 925,00	\$104 837,50	\$22 087,50	Honoraires pour les audits commis en 2018 et 2019	
5000044153	EPIRP II/003 Vérification externe du projet								
9900028554	THE CROWN AGENTS FOR OVERSEA GOV	SERVICES	\$272 976,00	\$0,00	\$272 976,00	\$261 795,01	\$11 180,99	Des ressources financières en quantité suffisante pour combler les paiements en souffrance pour EPIRP II 004 et EPIRP II 005	
5000044180	EPIRP II/002 Agent des acquisitions								
9900023667	Angelique International Ltd	TRAVAUX	\$6 428 024,99	\$111 389,32	\$6 539 414,31	\$6 213 942,90	\$325 471,41	Composante achevée et clôturée	
5000045898	TX Rehabilitation Marvel & Chertsey 004								
9900041459	AQUALOGUS ENGENHARIA E AMBIENTE L	SERVICES	\$279 090,00	\$0,00	\$279 090,00	\$279 090,00	\$0,00	Composante achevée et clôturée	
5000045980	WATER BALANCE STUDY 006								
9900035068	Technofab Engineering Limited	TRAVAUX	\$2 859 454,25	\$584 527,52	\$3 443 981,77	\$2 860 136,26	\$583 845,51	La composante devait être achevée à la fin du mois de février 2019.	
5000045986	EPIRP II 005 Réhabilitation de la distributi								
9900042510	BARZEM ENTERPRISES PVT LTD	BIENS	\$1 494 799,04	\$0,00	\$1 494 799,04	\$1 494 799,04	\$18 110,00	Composante achevée et clôturée	
5000046645	EPIRP II 007 Hwange Mobile Plant Equipm								
			\$12 583 401,28	\$1 454 399,35	\$14 037 800,63	\$12 777 638,33	\$1 278 272,30		
Synthèse en monnaie du prêt									
MONTANT TOTAL, DON			15 420 000,00						
TOTAL DES CONTRATS AMENDÉS ET SIGNÉS			\$14 037 800,63						
ÉPARGNE TOTALE (DON - CONTRATS SIGNÉS)			1 382 199,37						
TRAVAUX DE CONSOLIDATION			1 000 000,00						
MONTANT NON AFFECTÉ			382 199,37						
Montant décaissé		USD	\$12 777 638,33						
Montant non décaissé		USD	\$1 278 272,30						
TOTAL DES CONTRATS AMENDÉS ET SIGNÉS			\$14 055 910,63						

ANNEXE 2. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION

La portée des travaux de consolidation, telle que détaillée dans les paragraphes suivants, a été présentée au POC et approuvée par ce dernier.

a) **Remplacement des équipements auxiliaires à la sous-station 132/33 kV de Stamford à Harare**

La phase I de l'EPIRP a permis de financer la fourniture, l'installation et la mise en service d'un transformateur de 90 MVA, 132/33 kV à la sous-station de Stamford 132/33 kV, en utilisant une source d'alimentation électrique alternative de la station de traitement d'eau de Morton Jaffrey qui fournit de l'eau à Harare. Cependant, la charge du transformateur est actuellement limitée à 60 MVA par les équipements auxiliaires du poste de départ 33 kV, qui n'ont pas été remplacés pendant la phase I du projet. En vue d'exploiter pleinement le transformateur, la ZETDC a par conséquent sollicité l'acquisition d'équipements auxiliaires, d'un coût estimé à 280 000 USD, afin de faciliter la mise à niveau du dispositif. La ZETDC se chargera de l'installation des équipements auxiliaires.

b) **Remplacement d'un transformateur de 30 MVA 88/33 kV à la sous-station de Turk**

La sous-station de Turk (88/33 kV) est située à environ 56 km au nord-est de la ville de Bulawayo. Elle est alimentée par la sous-station de Marvel (88 kV) et dessert une partie de la province du Matabeleland Nord, qui comprend des centres de santé ruraux, 14 cliniques, 40 écoles primaires et 21 établissements d'enseignement secondaire. En mars 2016, une défaillance catastrophique est survenue à la sous-station 88 kV de la centrale électrique de Hwange lorsque l'un des transformateurs qui alimentent la centrale et ses équipements auxiliaires a subi une panne irréparable. Le transformateur restant étant incapable de supporter la charge critique, le transformateur de 50 MVA qui était en service à la sous-station de Turk a été enlevé et transféré à la sous-station de Hwange (88 kV) afin d'éviter un potentiel arrêt total de la centrale électrique. Après cette relocalisation du transformateur, la sous-station de Turk (88 kV) ne disposait plus de transformateur. Des dispositions temporaires ont été prises pour revitaliser la ligne de 88 kV existante en lui adjoignant une puissance de 33 kV sur une distance de 56 kilomètres jusqu'à la sous-station de Turk. En d'autres termes, les zones couvertes par la sous-station de Turk (Université de Lupane et autres) allaient être alimentées par la sous-station de Marvel qui se trouve à plus de 120 kilomètres de distance. Il en est résulté une alimentation électrique peu fiable, une baisse importante de la tension et une augmentation importante des pertes sur le réseau à travers la province du Matabeleland Nord.

c) **Remplacement de l'appareillage de connexion de 11 kV à la sous-station de Mpopoma à Bulawayo**

Le 7 février 2017, suite à une panne électrique, un incendie s'est déclaré, qui a sérieusement endommagé l'appareillage de connexion de 11 kV, perturbant la fourniture d'électricité dans les zones desservies par la sous-station de Mpopoma. Mise en service en 1959, cette sous-station a dépassé sa durée de vie technique utile recommandée, qui était de 30 ans, ce qui expose son appareillage de connexion de 11 kV à des défaillances opérationnelles. La sous-station alimente l'hôpital de Mpilo, un hôpital de référence important, tout comme la populeuse banlieue ouest de Bulawayo, ainsi que les réserves stratégiques de carburant de la province du Matabeleland. Il convient de noter que le ZimFund a récemment remis en état la sous-station dans le cadre de la phase I de l'EPIRP, mais l'appareillage de connexion de 11 kV n'a pas été inclus dans le champ d'application des travaux, faute de ressources.

d) **Remplacement de l'appareillage de connexion de 11 kV à la sous-station de Hillside Road à Bulawayo**

La sous-station de Hillside Road alimente les banlieues résidentielles, les hôpitaux et certains clients commerciaux. L'un des départs de raccordement dessert l'hôpital Mater Dei, où un transformateur de 500 kVA monté sur socle a été installé dans le cadre de la phase I de l'EPIRP du ZimFund afin d'alimenter l'hôpital et ses environs. L'appareillage de connexion de 11 kV n'a pas été remplacé, faute de ressources financières, alors qu'il recèle des équipements anciens qui ont dépassé une durée de vie technique utile de 20 ans et peut par conséquent subir des pannes opérationnelles.

ANNEXE 3. CALENDRIER D'EXÉCUTION DU PROJET

Calendrier d'exécution du Projet de réhabilitation d'urgence de l'infrastructure électrique – Travaux de consolidation																																				
Activité	2018												2019												2020											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7					
Approbation des travaux de consolidation par le POC																																				
Traitement IOM																																				
Traitement du REP en vue de son approbation par le VP																																				
Approbation du projet par le VP																																				
Approbation par le Conseil d'administration du don pour le financement des trav																																				
Entrée en vigueur du don																																				
Modification du contrat de l'agent chargé des acquisitions																																				
Modification du contrat de l'entité chargée de l'exécution du projet																																				
Préparation des dessins techniques, des spécifications et du document d'appel d'																																				
Traitement et validation des documents d'appel d'offres																																				
Soumission des plis pour le Lot I et le Lot II																																				
Lot I. Fabrication du transformateur de transport (sous-station de Turk)																																				
Lot I. Installation du transformateur de transport (sous-station de Turk)																																				
Lot II. Fabrication de matériel de distribution (Stamford, Mpopoma et Hillside)																																				
Lot II. Installation de matériel de distribution (Stamford, Mpopoma et Hillside)																																				
Achèvement du projet																																				
Audit sur le projet																																				
Date limite de décaissement sur le projet																																				

ANNEXE 4. ÉTAT DU PORTEFEUILLE DU PAYS

Opérations actives financées par le Groupe de la Banque au Zimbabwe, au 4 février 2019											
Intitulé du projet	Date d'approbation	Entrée en vigueur premier décaissement	Date prévue	Ratio de décaissement	Guichet	Montant pour le guichet	Secteur	IP (progrès exécuté)	OD (obj. développement)	Statut PFI	Âge du projet en ANNÉES
AGRICULTURE						7 907 153,19					
1 PROJET D'AQUACULTURE SUR LE LAC HARVEST	26/10/2011	03/01/2013	17/12/2014	100,00	[BAD]	5 750 389,95	Agriculture	1,56	2,00	PP	7,40
2 PROJET D'APPUI À LA CHAÎNE DE VALEUR DU BOEUF ET DU CUIR	11/06/2015	24/11/2016	29/06/2020	43,55	[AUTRES]	718 798,74	Agriculture	0,00	0,00		3,70
3 PROJET D'APPUI À LA CHAÎNE DE VALEUR DU BOEUF ET DU CUIR	19/10/2015	02/12/2016	29/06/2020	30,23	[FAD]	719 165,76	Agriculture	0,00	0,00		3,40
ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT						51 497 579,92		0,00	0,00		0,00
4 PHASE 2 DU PROJET DE RÉHABILITATION URGENTE DE L'ALIMENTATION EN E	07/10/2013	10/07/2014	30/09/2019	88,38	[AUTRES]	14 260 967,07	Alim. en eau/assai	4,00	3,00	NPP	5,40
5 FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET D'	30/09/2015	17/11/2015	30/09/2019	68,16	[AUTRES]	11 608 599,71	Alim. en eau/assai	4,00	3,00	NPP	3,40
6 PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE B	09/12/2015	17/05/2016	31/12/2020	23,50	[FAD]	24 000 000,00	Alim. en eau/assai	3,00	3,00	NPP	3,20
7 GESTION INTÉGRÉE DES EAUX URBAINES AU ZIMBABWE	21/12/2015	26/08/2016	31/12/2019	35,79	[AUTRES]	1 628 013,14	Alim. en eau/assai	3,00	3,00	NPP	3,20
ÉNERGIE						53 145 483,43		0,00	0,00		0,00
8 PROJET DE RÉHABILITATION D'URGENCE DE L'INFRASTRUCTURE ÉLECTRIQUE	18/12/2013	09/07/2014	28/02/2019	82,75	[AUTRES]	11 083 876,63	Énergie	3,00	3,00	NPP	5,20
9 LIGNE DE TRANSPORT ALASKA-KAROI	16/12/2016	18/05/2017	31/07/2020	0,00	[FAD]	380 000,00	Énergie	0,00	0,00		2,20
10 LIGNE DE TRANSPORT ALASKA-KAROI	16/12/2016	18/05/2017	31/07/2020	2,31	[FAD]	13 160 000,00	Énergie	0,00	0,00		2,20
11 PROJET DE RÉHABILITATION D'URGENCE DE L'INFRASTRUCTURE ÉLECTRIQUE	20/06/2017	28/08/2017	31/03/2019	0,00	[AUTRES]	5 261 606,80	Énergie	0,00	3,00		1,70
18 PROJET MULTINATIONAL DE RÉHABILITATION DU BARRAGE DE KARIBA	15/12/2014	23/11/2015	31/12/2025	5,00	[FAD]	23 260 000,00	Énergie	0,00	0,00		4,10
SECTEUR FINANCIER						17 969 968,59		0,00	0,00		0,00
12 CENTRAL AFRICA BUILDING SOCIETY	20/04/2016	05/09/2018	15/01/2020	100,00	[BAD]	17 969 968,59	Finances	3,00	0,00	NPP	2,90
SECTEUR SOCIAL						5 110 000,00		0,00			
13 PROJET D'AUTONOMISATION DES JEUNES ET DES FEMMES	31/10/2016	10/05/2017	30/06/2020	46,22	[FAD]	3 410 000,00	Social	0,00	0,00	NPP	2,30
14 DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR AMÉLIORER LES MOYENS DE SUBSISTA	13/06/2018	01/10/2018	30/06/2021	45,37	[FAD]	1 000 000,00	Multisectoriel	0,00	0,00	NPP	0,70
19 ASSISTANCE D'URGENCE POUR ÉVITER ET MAÎTRISER LE CHOLÉRA	17/12/2018	21/12/2018	21/12/2019	100	[AUTRES]	700000	Social	0,00	0,00	NPP	0,2
MULTISECTORIEL						21 120 000,00		0,00	0,00		0
15 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION FINA	05/12/2012	04/07/2013	31/03/2019	96,32	[FAD]	16 120 000,00	Multisectoriel	3,00	0,00	NPP	6,30
16 RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DE LA TRANSPARENCE ET RESPONSABIL	10/07/2015	23/11/2015	31/03/2019	93,78	[FAD]	2 000 000,00	Multisectoriel	3,00	3,00	NPP	3,70
17 APPUI INSTITUTIONNEL À LA RÉFORME DES ENTREPRISES PUBLIQUES	24/01/2017	24/07/2017	30/06/2020	23,42	[FAD]	3 000 000,00	Multisectoriel	4,00	3,00	NPP	2,10
TOTAL GÉNÉRAL				51,83		156 750 185,13		3,156	2,89		3,33

ANNEXE 5. MATRICE DES RISQUES DU ZIMFUND, PHASE II

Les risques liés au projet sont présentés ci-dessous. À partir du tableau ci-dessous, l'on peut noter que tous les risques perçus sont notés « Moyen » ; autrement dit, la MMU doit contrôler et préserver des dispositions strictes à mesure que l'exécution évolue.

Catégorie de risque	Risque réel	Degré de contrôle de la MMU sur le risque identifié	Évaluation du risque			Risque réel
			Notation de la probabilité	Notation de l'impact	Note et couleur	
Risques liés au coût	Dépassement de coût	Élevé	2	3	6	Entreprendre des opérations de cadrage pour atteindre les objectifs du projet, avec la marge nécessaire pour les imprévus.
	Problèmes de liquidité affectant le paiement régulier pour les services fournis par les prestataires locaux	Moyen	3	3	9	Être attentif à la santé financière du soumissionnaire retenu afin d'assurer une bonne exécution. Tenir des réunions régulières avec l'entrepreneur et les sous-traitants pour leur donner la possibilité de faire connaître leurs problèmes de liquidité, éventuellement, et d'en discuter avec le gouvernement en vue de solutions.
Risques contextuels	Corruption et malversations dans les passations de marchés	Élevé	2	5	10	Se conformer aux procédures de la Banque pour l'acquisition des biens, travaux et services. Rester très attentifs aux risques éventuels de corruption, de pratiques malhonnêtes et de passations de marchés non conformes, et mener une enquête, si nécessaire.

	Sous-traitants locaux frappés d'incapacité en raison de difficultés dans les secteurs financier et économique et dans l'approvisionnement en matériaux nécessaires à la construction, notamment le ciment et le gazole.	Faible	3	4	12	Entrer en contact avec les entités d'exécution pour s'assurer que l'entrepreneur et les sous-traitants anticipent les changements dans les secteurs financiers et économiques locaux ainsi que chez les fournisseurs de matériaux, et se tiennent prêts à prendre des mesures correctives.
Risques post-exécution	Vandalisme sur les installations remises en état	Faible	3	4	12	Promulgation et entrée en vigueur de la loi portant criminalisation des actes de vandalisme et réduction des coupures de courant en veillant à ce que le système fonctionne la plupart du temps. Améliorer la communication avec les clients et les options de rétroaction.
	Les avantages n'atteignent pas les bénéficiaires cibles	Moyen	2	4	8	Engager le dialogue avec les bénéficiaires ciblés dès le stade de lancement du projet pour s'assurer que la conception et l'exécution du projet cadrent avec les objectifs et les résultats du projet. Entreprendre une vérification rétrospective de l'exécution du projet. Suivre et assurer l'engagement continu des parties prenantes en vue d'une quelconque mesure corrective.
	Incapacité d'exploiter et d'entretenir correctement les installations réhabilitées	Moyen	2	4	8	Renforcer les capacités du personnel d'exploitation au sein des institutions bénéficiaires et assurer la disponibilité de manuels pour que les utilisateurs finaux soient suffisamment armés pour entreprendre les dépannages.
	Faibles capacités institutionnelles	Moyen	2	4		Engager régulièrement le dialogue avec les institutions bénéficiaires afin d'assurer la viabilité à long terme du projet.

Notation de la probabilité (Quelle est la probabilité que ce risque se concrétise)

1	2	3	4	5
Matérialisation très peu probable ou il se pourrait qu'il ne se matérialise pas du tout.	Matérialisation peu probable	50 % des chances qu'il ne se matérialise pas	Forte probabilité qu'il se matérialise	Il se matérialisera sans aucun doute

Notations de l'impact (Quel est l'impact de ce risque sur les résultats du projet s'il se concrétise et s'il n'est pas atténué).

1	2	3	4	5
Minimum. Aucun changement majeur sur l'un des principaux résultats du projet	Léger. Tous les résultats – sinon les plus importants – seront atteints, tandis que certains ne le seront pas	Fort. Certains résultats clés pourraient être compromis	Très dommageable. Réduction notable de l'intensité des principaux résultats	Catastrophique. Annulation totale des résultats du projet

Scores et codes couleur (Le score est le produit de la notation de la probabilité et de la notation de l'impact).

1-5	6-10	11-15	16-25
Risque faible, surveiller et gérer tout en poursuivant la mise en œuvre	Risque moyen, surveiller de près et gérer tout en poursuivant la mise en œuvre avec diligence raisonnable.	Risque élevé, analyser et instaurer des contrôles additionnels pour faire baisser le niveau de risque. Poursuivre l'exécution avec prudence.	Risque extrême, stop ! Instaurer immédiatement de nouvelles mesures de contrôle pour faire baisser le niveau de risque. Réévaluer avant de poursuivre.

ANNEXE 6. CARTE DU ZIMBABWE ET EMBLACEMENT DES ZONES DU PROJET

